



Avis d'appel public à la concurrence

RESERVOIR DES GRANGES SAINT PAUL - COMMUNE DE MENTON (06) CONFORTEMENT DE TALUS SOUMIS A DES GLISSEMENTS DE TERRAIN ET EROSION

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE

16 rue Villarey

06500 MENTON

tél : 04.92.41.80.30 ; télécopieur : 04.92.41.81.30

E-mail : nf.senghor@carf.fr

Personne responsable du marché : Monsieur le Président de la C.A.R.F

Activité principale de l'entité adjudicatrice : Eau et Assainissement

2 - Procédure de passation :

Procédure ADAPTÉE en application de l'article 42.2° de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et des articles 27 ; 34 ; 38 à 45 et 48 à 64 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

3 - Objet du marché :

Confortement de talus soumis à des glissements de terrain et érosion - Paroi clouée et grille haute résistance.

4 - Lieu d'exécution :

Réservoir des Granges Saint Paul – Piste du Baousset – Route de Super Garavan - Commune de Menton (06)

5 - Caractéristiques principales :

Les travaux comprennent :

- L'amenée des engins de chantier, installation de la base vie.
- La préparation du terrain, mise en place des dispositifs de sécurité.
- La réalisation d'ancrages passifs de confortement à scellement réparti, armature diamètre 25 mm, diamètre forage 64 mm.
- La réalisation d'un voile en béton armé projeté épaisseur mini 20 cm (y.c. reprofilage, ferrailage, barbacanes, coffrage en partie supérieure).
- Fourniture et pose d'une grille haute résistance et d'une Géogrille antiérosion.
- Les terrassements.
- L'évacuation de matériaux (naturels et anthropiques) en respectant des passes de terrassement.
- Essais de traction préalable sur ancrages y.c. massif de réaction et réalisation de l'ancrage.
- Essais de contrôle sur ancrage (à réaliser en cours de chantier).
- La mise en œuvre des remblais.
- La réalisation des essais de contrôle, dans le cadre du contrôle interne, conformes aux prescriptions du CCTP et détaillés dans le PAQ à valider par le Maître d'œuvre.
- Les travaux de rétablissement des terrains traversés, à l'identique.
- Le repli du chantier.
- Les relevés après exécution.

- L'établissement du D.O.E.

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Délais d'exécution du marché :

- Délai de préparation imposé de 4 semaines.
- Délai d'exécution des travaux laissé à l'initiative des candidats qui devront le préciser dans l'acte d'engagement. Toutefois il ne pourra pas dépasser le Délai 'plafond' de 8 semaines.

Date prévisionnelle de démarrage de l'exécution des travaux : Octobre 2018.

Variantes : Les variantes sont autorisées dans les conditions définies au règlement de la consultation.

6 - Conditions relatives au marché

6.1 - Garanties exigée : il sera appliqué à défaut d'une garantie à première demande ou caution personnelle, une retenue de garantie de 5 %.

6.2 - Modalité de financement et de paiement :

Financement direct par les fonds propres de la C.A.R.F.

Paiement non différé par l'autorité adjudicatrice par virement sur présentation des décomptes, conformément au décret n° 2016-360, dans un délai global de paiement qu'il prévoit (30 jours).

6.3 – Forme juridique des entreprises : entreprise générale ou groupement conjoint ou solidaire. Il sera fait application de l'article 45-V-1° du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

6.4 – Les candidatures et offres seront rédigées : en français. Les prix établis en euros.

7 – Modalités de déroulement de la procédure

La présente procédure est lancée suivant la procédure ADAPTÉE, en application de l'article 42.2° de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et des articles 27 ; 34 ; 38 à 45 et 48 à 64 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

8 – Conditions de participation

Les candidats devront fournir les pièces indiquées au règlement de la consultation.

9 - Conditions de remise des candidatures

Les offres seront transmises conformément aux dispositions du règlement de la consultation.

10 - Nombre de candidats

Il n'est pas fixé un nombre maximal de candidats admis à présenter une offre.

11 - Critères de sélection des candidatures

La sélection des candidats, sera faite au regard des critères suivants :

- Garanties juridiques et capacités économiques et financières,
- Capacités techniques et professionnelles.

12 - Critères de sélection des offres

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Valeur technique de l'offre : 50%
- Prix : 50%

13 - Conditions de retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation est mis gratuitement à la disposition des candidats par voie électronique sur le site suivant : achatpublic.com

14 - Conditions, date limite et lieu de réception pour la remise des candidatures et des offres :

Les plis contenant les dossiers de candidature et d'offre seront remis conformément aux conditions définies au règlement de consultation et adressés soit par voie dématérialisée soit par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à l'attention de M. le Président de la CARF avant le :

13 SEPTEMBRE 2018 à 11 heures 00.

15 – Visite du site

Une visite du site est organisée **le mardi 04 septembre 2018 à partir 11H00.**

Les soumissionnaires souhaitant participer à la visite devront informer de leur présence **avant le vendredi 31 août 2018** auprès du maître d'œuvre dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Les modalités relatives à l'organisation de la visite sont définies dans le Règlement de consultation.

16 - Demande de renseignements complémentaires

- Renseignement d'ordre administratif : Ndeye Fatou SENHOR – Directrice Juridique – 04.92.41.80.44 – nf.senghor@carf.fr

-Renseignements d'ordre technique : IRH IC (Aurélien PINEL), Maître d'œuvre - Téléphone : 04.93.08.90.03 - Email : aurelien.pinel@irh.fr

17 - Date d'envoi de l'avis à la publication : 02/08/2018